



# Recyclage SSIAP 1 – Fiche de présentation

<b>Arrêté et agrément</b>	<b>Arrêté N°20-105</b> <b>Agrément préfectoral n°4910</b> <b>Préfecture de la région PAYS-DE-LA-LOIRE</b>
<b>Lieu</b>	08 Rue du Pavillon, 49070 Beaucouzé Rez-de-Chaussée et accessible aux PSH
<b>Modalité pédagogique</b>	Cours magistral et démonstratif avec pour support Power Point, exercice(s) de mise en application et un PC sécurité entièrement équipé.
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, encours de validité.</li><li>- Certificat Médical de moins de 3 mois</li><li>- Diplôme SSIAP 1 Initial</li><li>- Pièce d'identité en cours de validité</li><li>- 1607 heures de SSIAP 1 durant les 36 derniers mois justifiées par une attestation employeur</li></ul>
<b>Modalité d'accès</b>	Nous contacter
<b>Programme et contenu</b>	<p><b>Durée :</b> La formation se déroule sur 2 jours pour un volume total de 14 heures de cours.</p> <p><b>Elle est composée de trois séquences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prévention</li><li>- Moyen de secours</li><li>- Mise en situation d'intervention</li><li>- Rôles et missions des agents de sécurité incendie</li><li>- Concrétisation des acquis</li></ul> <p><b>Attention :</b> La formation n'est pas ACCESSIBLE si le candidat n'est pas SSIAP 1.</p>
<b>Délais d'accès</b>	Notre calendrier : <a href="https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html">https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html</a> Si une formation n'apparaît pas sur notre site aux dates que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter afin de pouvoir échanger sur la possibilité d'ouvrir une formation en fonction de vos besoins.
<b>Modalité d'examen</b>	La présence à l'ensemble des séquences.  <b>Attention :</b> Si défaillance nous nous réservons le droit de vous proposer une remise à niveau.
<b>Parcours et débouchés :</b>	Ainsi, après avoir effectué au sein de notre centre de formation les 14 heures de cours prévues au programme cette formation vous permettra de continuer à exercer le métier d'agent de sécurité incendie.
<b>Spécialisation et suite possible :</b>	SSIAP 2 et 3
<b>Tarif :</b>	Nous consulter
<b>Accès handicapé</b>	Nous contacter
<b>Contact :</b>	<a href="mailto:aj2lformation.secretariat@gmail.com">aj2lformation.secretariat@gmail.com</a> ou 06-12-69-43-58



### **Obligations réglementaires**

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté. Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme. Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme. Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi. (Extrait de l'article 7 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 05 novembre 2010)

### **Objectif**

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie.

### **Public concerné**

Titulaire du diplôme SSIAP 1 de moins de 3 ans et en activité (au moins 1607 heures)

### **Pré-requis**

- AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, encours de validité.
- Habilitation électrique H0-B0 (pré-requis à l'emploi)

### **Programme de la formation**

#### **Séquence 1 Prévention : 5 heures**

Thème : Évolution de la réglementation en matière de prévention

Contenu : -évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)  
-accessibilité du public

#### **Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc »**

#### **Séquence 2 Moyens de secours : 3 heures**

Thème : Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Contenu : -agents extincteurs  
-SSI  
- Moyens d'extinction

#### **Séquence 3 Mise en situation d'intervention : 6 heures**

Thème : -conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.

-Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

Contenu : L'action face à différents contextes :

- fumées, incendie
- évacuation des occupants et prise en charge d'une victime



## Recyclage S.S.I.A.P.1

### Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

- méthode d'extinction d'un début d'incendie -protection individuelle
  - levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

#### Moyens pédagogiques

- PC de sécurité
- Système de sécurité incendie de catégorie A.
- Bac à feux écologique.
- Matériels informatiques (système informatisé pour les QCM, vidéoprojecteur et ordinateur)

#### Documents à fournir en début de stage

- Attestation d'employeur.
- Photocopie du diplôme SSIAP 1.
- Photocopie carte SST ou équivalence avec attestation de stage
- Photocopie de la carte d'identité.
- Photocopie de l'attestation H0B0. (Éventuellement)

#### Durée

14 heures soit 2 jours  
60% théorique / 40% pratique

#### Validation

La présence à l'ensemble des séquences programmée au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Attestation délivrée par le centre AJ2L formation.

Document de synthèse remis aux stagiaires.

Établissement d'une fiche d'appréciation

#### Nombre de personnes

15 stagiaires au maximum

#### Lieu

Centre de formation sis, 8 rue du pavillon 49070 Beaucouzé.

#### Coût de la formation

**Nous consulter**